

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Valérie Schoeneich, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de La Sarre pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 15 juillet 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	31
Situation financière par organismes	32
Charges par objets	33
Excédent (déficit) accumulé	34
Avantages sociaux futurs	38

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	45
Analyse des charges consolidées	57

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de la Ville de La Sarre

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de La Sarre (la « Ville ») et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section Fondement de l'opinion avec réserve du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de La Sarre et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Ville n'a pas évalué ni comptabilisé, aux 31 décembre 2024 et 2023, de passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations et elle n'a pas fourni les informations requises dans ses états financiers en vertu de la norme. À cet égard, les états financiers dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers, aux charges ou à d'autres postes des états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme nous l'avons fait pour les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de La Sarre inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Trudel Lapointe Collard CPA inc.

(1) Par FCPA auditeur, permis de comptabilité publique no A107917

La Sarre, le 4 juillet 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations	
		2024	2023
Revenus			
Taxes	1	10 825 030	10 396 664
Compensations tenant lieu de taxes	2	750 401	700 146
Quotes-parts	3		
Transferts	4	2 394 030	1 514 034
Services rendus	5	1 546 475	1 108 291
Imposition de droits	6	266 221	212 682
Amendes et pénalités	7	123 517	167 461
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	211 098	230 585
Autres revenus	10	99 596	488 531
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	16 216 368	14 818 394
Charges			
Administration générale	14	2 712 769	2 909 900
Sécurité publique	15	2 203 878	1 893 849
Transport	16	3 905 885	3 295 550
Hygiène du milieu	17	3 394 175	4 087 910
Santé et bien-être	18	56 945	71 234
Aménagement, urbanisme et développement	19	451 464	536 129
Loisirs et culture	20	3 438 069	3 483 476
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	269 470	195 900
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	16 432 655	16 473 948
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(216 287)	(1 655 554)
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	28 840 735	30 496 289
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		
Solde redressé	28	28 840 735	30 496 289
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29	28 624 448	28 840 735

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 174 435	935 445
Débiteurs (note 5)	2	3 074 480	3 308 931
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	4 248 915	4 244 376
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		442 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	2 113 759	1 412 429
Revenus reportés (note 11)	12	278 664	222 102
Dette à long terme (note 12)	13	9 704 142	7 880 634
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	12 096 565	9 957 165
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(7 847 650)	(5 712 789)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	35 839 528	33 711 476
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	292 731	320 895
Stocks de fournitures	20	266 244	268 128
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	64 845	72 950
Autres actifs non financiers (note 18)	22	8 750	180 075
	23	36 472 098	34 553 524
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	28 624 448	28 840 735
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	28 624 448	28 840 735
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	28 624 448	28 840 735

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations	
		2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(216 287)	(1 655 554)
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2	(4 531 038)	(2 789 508)
Produit de cession	3	2 000	
Amortissement	4	2 398 336	2 276 188
(Gain) perte sur cession	5	2 650	
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(2 128 052)	(513 320)
Variation des propriétés destinées à la revente	9	28 164	41 750
Variation des stocks de fournitures	10	1 884	65 433
Variation des actifs incorporels achetés	11	8 105	(8 036)
Variation des autres actifs non financiers	12	171 325	(180 075)
	13	209 478	(80 928)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(2 134 861)	(2 249 802)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(5 712 789)	(3 462 987)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(5 712 789)	(3 462 987)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(7 847 650)	(5 712 789)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(216 287)	(1 655 554)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	2 398 336	2 276 188
Autres			
▪ Perte sur cession d'actif	3.1	2 650	
▪ Amortissement des actifs incorporels	3.2	8 105	8 106
	4	2 192 804	628 740
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	234 451	(164 814)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	701 330	(57 525)
Revenus reportés	8	56 562	(23 125)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10	28 164	41 750
Stocks de fournitures	11	1 884	65 433
Autres actifs non financiers	12	171 325	(180 075)
	13	3 386 520	310 384
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(4 274 064)	(2 789 508)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	2 000	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	(16 142)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(4 272 064)	(2 805 650)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		50 000
	23		50 000
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	2 724 000	798 400
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 111 400)	(1 619 400)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(442 000)	442 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(27 182)	6 229
Autres			
▪ Remboursement des obligations de contrats de location-acquisition	28.1	(18 884)	
	29	1 124 534	(372 771)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	238 990	(2 818 037)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	935 445	3 753 482
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	935 445	3 753 482
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	1 174 435	935 445

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de La Sarre est un organisme municipal existant en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable.

a) Périmètre comptable

La Commission des Loisirs de La Sarre inc. est contrôlée par la Ville de La Sarre puisqu'elle nomme les membres du conseil d'administration. Elle a été dissoute le 20 décembre 2024.

b) Partenariats

s.o.

B) Comptabilité d'exercice

La Ville applique la méthode de la comptabilité d'exercice.

Selon cette méthode, les revenus et les dépenses sont comptabilisés au cours de l'exercice où ont lieu les faits ou les événements. Ces transactions sont comptabilisées sans égard au moment où elles sont réglées.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements très liquides qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale.

La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

E) Actifs non financiers

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût des immobilisations corporelles louées en vertu de contrats de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. L'amortissement des immobilisations corporelles est établi selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	10, 15, 20 et 40 ans
Bâtiments et améliorations locatives	40 ans
Véhicules	10 et 20 ans
Ameublement et équipements de bureau	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipements	10 et 20 ans

Immobilisations corporelles en cours

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

F) Revenus

Transferts

Les revenus de transfert sont constatés à l'état des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Constatation des produits

La Ville constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services sont rendus ou que les marchandises sont livrées au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur et lors de l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de nouveaux immeubles.

Les amendes et pénalités sont constatées au moment où l'assigné plaide coupable, au moment où le délai pour contester l'assignation expire ou au moment où un jugement est rendu par un arbitre ou un tribunal.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les produits d'inscription et d'entrée aux différentes activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les produits de location sont constatés à titre de produits lorsque le service est rendu.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jour de détention du placement au cours de l'exercice.

La Commission des Loisirs de La Sarre inc. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales :

- Financement à long terme des activités de fonctionnement
 - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation et des amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

J) Autres éléments

Dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme sont constitués du capital exigible au cours du prochain exercice ainsi que des refinancements.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Passif environnemental

Un passif relatif à l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour mauvaises créances à l'égard des débiteurs, l'évaluation des transferts à recevoir et des revenus reportés et les durées de vie utiles des actifs à long terme. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Organismes supramunicipaux

La Ville est membre de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest (la MRC). De ce fait, elle doit assumer sa part des dépenses de cet organisme. Ainsi, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la Ville a versé à la MRC une somme de 1 397 505 \$ (2023, 1 376 556 \$). De plus, depuis octobre 2004, la Ville obtient tous ses services d'évaluation et de tenue à jour de la MRC d'Abitibi-Ouest.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption du chapitre SP 3400 « Revenus »

Au 1er janvier 2024, la Ville a adopté les normes du chapitre SP 3400 « Revenus », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la Ville remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribués à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

Adoption de la note d'orientation NOSP-8 « Éléments incorporels achetés »

Au 1^{er} janvier 2024, la Ville a adopté la note d'orientation NOSP-8 « Éléments incorporels achetés » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023.

Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

Ce changement a été appliqué de façon prospective et n'a entraîné aucun impact sur les états financiers de la Ville puisqu'elle ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

Adoption du chapitre SP 3160 « Partenariats public-privé »

Au 1^{er} janvier 2024, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3160 « Partenariats public-privé » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023.

Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par le gouvernement sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque la Ville en obtient le contrôle.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville puisqu'elle ne détient pas de partenariat public-privé.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	314 135	470 575
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪ Épargne à terme variant de 2,40 % à 2,75 %	3.1	860 300	464 870
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1 174 435	935 445
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)	)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	1 174 435	935 445
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	1 174 435	935 445
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	462 600	798 400

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Sommes affectées

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives au logement social, aux fonds réservés pour les élections et pour le fonds de roulement, aux soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés et aux revenus reportés liés aux ententes avec le Conseil des arts et des lettres du Québec pour les expositions et avec Tourisme Abitibi- Témiscamingue pour la réactualisation de l'exposition permanente du centre d'exposition de la foresterie.

Refinancement

Refinancement le 14 juin 2024 de 462 600 \$ réparti comme suit : 188 800 \$ (règlement 03-2012) et 273 800 \$ (règlement 07-2004).

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	955 747	896 455
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	1 100	1 100
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	1 587 281	1 633 793
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	151 230	169 735
Organismes municipaux	13		
Autres			
▪ Autres	14.1	379 122	607 848
	15	3 074 480	3 308 931
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	1 082 342	1 067 979
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	1 082 342	1 067 979
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	368 940	352 997
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	1 019 857	877 493
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	4 386	3 838
Ministère de la Culture et des Communications	25	73 361	70 467
Autres ministères/organismes	26	489 677	681 995
	27	1 587 281	1 633 793

Note

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note**7. Placements de portefeuille**

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'une marge de crédit autorisée à 2 400 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale de Desjardins. Elle est renégociable annuellement et ne comportent aucune garantie. Le taux préférentiel au 31 décembre 2024 est de 5,45 %. Le solde au 31 décembre 2024 est de 0 \$ (442 000 \$ en 2023).

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	916 565	485 378
Salaires et avantages sociaux	44	498 298	482 104
Dépôts et retenues de garantie	45	429 309	216 539
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Gouvernement du Québec	47.1	84 147	79 581
▪ Gouvernement du Canada	47.2	36 400	35 702
▪ Intérêt sur la dette à long terme	47.3	43 148	41 426
▪ Autres courus et passifs	47.4	105 892	71 699
	48	2 113 759	1 412 429

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	53 460	39 568
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Transfert CDL	54.1		50 000
▪ Entente de partenariat régional et de transformation numérique EPRTN	54.2	90 095	
▪ CALQ	54.3	42 000	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Autres revenus	62.1	93 109	132 534
	63	278 664	222 102

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note

Revenus reportés	Solde au début	Encaissé en 2024	Virement aux revenus 2024	Solde à la fin
TAXES PERÇUES D'AVANCE	39 568 \$	53 460 \$	(39 568 \$)	53 460 \$
TRANSFERTS				
Subvention - Entente de partenariat régional et de transformation numérique EPRTN - Ville	0 \$	90 095 \$	0 \$	90 095 \$
Subvention - Conseil des arts et des lettres du Québec - Ville	0 \$	42 000 \$	0 \$	42 000 \$
Subvention - CDL *	50 000 \$	0 \$	(50 000 \$)	0 \$
Sous-total - Transferts	50 000 \$	132 095 \$	(50 000 \$)	132 095 \$
AUTRES REVENUS				
Droits d'entrée	130 534 \$	91 109 \$	(130 534 \$)	91 109 \$
Permis de stationnement	2 000 \$	0 \$	0 \$	2 000 \$
Sous-total - Autres revenus	132 534 \$	91 109 \$	(130 534 \$)	93 109 \$

*Commission des Loisirs de La Sarre inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,45	4,92	2025	2029	64	9 500 300	7 887 700
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition		5,99		2034	68	238 090	
Autres					69		
					70	9 738 390	7 887 700
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(34 248)	(7 066)
					72	9 704 142	7 880 634

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		3 279 000	20 341		3 299 341
2026	74		2 576 400	21 593		2 597 993
2027	75		962 300	22 922		985 222
2028	76		796 600	24 334		820 934
2029	77		1 886 000	25 832		1 911 832
2030 et plus	78			123 068		123 068
	79		9 500 300	238 090		9 738 390
Intérêts et frais accessoires	80		()	()	()	()
	81		9 500 300	238 090		9 738 390

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent :

- En 2025 : le 18 février 2025 au montant de 2 495 000 \$ (règlements 04-2009, 11-2017 et 02-2018);
- En 2026 : le 8 mars 2026 au montant de 716 400 \$ (règlements 04-2005, 02-2009, 08-2019 et 03-2020) et le 13 octobre 2026 au montant de 1 186 400 \$ (règlements 05-2015, 10-2019 et 10-2020);
- En 2027 : le 8 mars 2027 au montant de 379 800 \$ (règlements 02-2005, 02-2010 et 15-2016) et le 13 décembre 2027 au montant de 206 800 \$ (règlements 04-2017 et 07-2019);
- En 2028: le 13 juin 2028 au montant de 510 800 \$ (règlements 04-2012 et 02-2015);
- En 2029 : le 14 juin 2029 au montant de 1 653 000 \$ (règlements 07-2004 et 03-2012).

Un règlement d'emprunt totalisant 601 260 \$ a été autorisé au cours de l'exercice.

Le 18 février 2025, la Ville a contracté un emprunt de 1 129 000 \$ pour des immobilisations à financer au 31 décembre 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Ville a loué un équipement en 2024 pour un montant total de 256 974 \$ pour 120 mois avec option d'achat de 1 \$.

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	196 552
Régimes de retraite des élus municipaux	89	21 922
	90	215 832
		176 481
		198 403

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

14. Autres passifs

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97	()
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	1 897 736	742 852		2 640 588
Eaux usées	102	1 025 528	742 852		1 768 380
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	24 874 991	2 038 044		26 913 035
Autres					
▪ Autres	104.1	35 702 194	452 674	13 287	36 141 581
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	14 051 893	458 588		14 510 481
Améliorations locatives	107	3 064 234			3 064 234
Véhicules	108	3 045 655	216 535		3 262 190
Ameublement et équipement de bureau	109	1 380 034	59 194		1 439 228
Machinerie, outillage et équipement divers	110	5 330 108	431 217	4 399	5 756 926
Terrains	111	773 586			773 586
Autres	112	13 141			13 141
	113	91 159 100	5 141 956	17 686	96 283 370
Immobilisations en cours	114	848 345	(610 918)		237 427
	115	92 007 445	4 531 038	17 686	96 520 797
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	2 849 065			2 849 065
Eaux usées	117	4 266 945			4 266 945
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	15 394 798			15 394 798
Autres					
▪ Autres	119.1	20 882 479	1 416 279	8 637	22 290 121
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	6 621 353	326 579		6 947 932
Améliorations locatives	122	1 582 989	76 606		1 659 595
Véhicules	123	2 039 636	145 234		2 184 870
Ameublement et équipement de bureau	124	1 052 291	77 279		1 129 570
Machinerie, outillage et équipement divers	125	3 593 272	356 359	4 399	3 945 232
Autres	126	13 141			13 141
	127	58 295 969	2 398 336	13 036	60 681 269
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	33 711 476			35 839 528
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129		256 974		256 974
Amortissement cumulé	130	()	(25 697)	()	(25 697)
Valeur comptable nette	131				231 277

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	232 628	260 792
Immeubles industriels municipaux	133	59 837	59 837
Autres	134	266	266
	135	292 731	320 895
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	292 731	320 895

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪ Actifs incorporel	138.1	81 056			81 056
▪ Actif incorporel en cours	138.2				
	139	81 056			81 056
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪ Actif incorporel	140.1	8 106	8 105		16 211
	141	8 106	8 105		16 211
VALEUR COMPTABLE NETTE	142	72 950	(8 105)		64 845

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Assurance payé d'avance	143.1		180 075
▪ Dépôt sur contrat	143.2	8 750	
Autres			
▪	144.1		
	145	8 750	180 075

Note

.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

19. Obligations contractuelles

Ville de La Sarre

La Ville a contracté des engagements contractuels qui ne sont pas comptabilisés. Ces engagements sont :		
	Période	Montant annuel*
Contrôle des animaux	2025 et 2026	45 338 \$
Contrats de déneigement	2025	179 553 \$
Société d'histoire du Patrimoine	2025	35 000 \$
Audit des états financiers	2025	38 900 \$
Rodéo professionnel et festival équestre	2025	97 000 \$
Entretien ménager	2025	38 052 \$
Fleurs	2025	21 234 \$
Fournitures de sulfate ferrique	2025 et 2026	138 880 \$
Location d'infrastructures (indexation à chaque année selon l'IPC)	2025 à 2027	50 500 \$
* Ces montants n'incluent pas les taxes.		

La Ville assume une partie du déficit de l'Office d'habitation Lac-Abitibi, la différence étant assumée par la Société d'habitation du Québec. Le montant prévu pour l'année 2025 est de 25 855 \$. De plus, elle devra verser pour le 24 logements, une contribution financière minimal de 675 000 \$ plus les intérêts sur une période de cinq ans selon le Programme AccèsLogis - Québec - Chapitre 7, lorsque la date d'acceptation finale du projet sera connue.

La Ville a prévu poursuivre sa programmation de spectacles et d'expositions. Un montant de 314 068 \$ (avant taxes) est au budget pour l'année 2025.

La Corporation du Transport public adapté d'Abitibi-Ouest offre le service de transport en commun pour les personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap. La Ville a reçu du ministère des Transports du Québec, une subvention de 399 959 \$ qu'elle a entièrement reversée à la Corporation. De plus, à titre de contribution municipale, la Ville a versé une somme additionnelle de 114 642 \$ à cet organisme en 2024 et a prévu versé 41 734 \$ en 2025.

La Ville s'est engagée à verser 100 000 \$ pour le projet de la piste d'athlétisme au terme de sa construction finale, sous condition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

20. Droits contractuels

La Ville détient des baux échéant en mars 2027 et septembre 2029, prévoyant la perception de loyers totalisant 21 465 \$ en 2025, 21 465 \$ en 2026, 16 965 \$ en 2027, 15 465 \$ en 2028 et 10 310 \$ en 2029 pour un total de 85 670 \$.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

La Ville dispose d'une lettre de garantie bancaire d'un montant de 100 000 \$, obtenue en faveur du ministère du Développement durable relativement à son site d'enfouissement des matières résiduelles.

B) Auto-assurance

s/o

C) Poursuites

À la date des états financiers, des poursuites concernant principalement des dommages et intérêts sont réclamés par des citoyens ou entreprises. Les règlements de ces poursuites sont actuellement en contestation par les assureurs de la Ville dont les couvertures devraient couvrir l'ensemble des demandes. Les réclamations en instance contre la Ville s'élèvent à environ 2 265 000 \$. Aucune provision n'a été comptabilisée aux livres.

Advenant des jugements défavorables pour la Ville concernant ces litiges, les pertes seraient portées aux résultats de l'exercice alors en cours.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

D) Autres*Assurance*

La Ville a contracté une assurance offrant les principales couvertures suivantes :

Biens, immeubles et contenu	34 349 262 \$
Bris de machines	31 999 262 \$
Responsabilité civile générale	2 000 000 \$
Responsabilité civile automobile	2 000 000 \$
Responsabilité civile complémentaire	5 000 000 \$
Aéroport	25 000 000 \$

Terrains contaminés

La Ville, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes qui entraîneraient des coûts relatifs à la décontamination de certains terrains. Aucune provision n'a été inscrite à l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 puisque la Ville n'a pas d'obligation environnementale découlant de l'utilisation ou du changement d'usage de terrains contaminés.

22. Actifs éventuels

s.o.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, la Ville a loué un équipement pour un montant de 256 974 \$, qui a été financé par un crédit-bail, ce qui n'a eu aucune incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

24. Redressement aux exercices antérieurs

s.o.

25. Données budgétaires

s.o.

26. Instruments financiers**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation et des amendes et pénalités) et aux autres créances à recevoir. L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour mauvaises créances en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour mauvaises créances, au 31 décembre se détaille telle que décrite dans le tableau qui suit :

31 décembre	2024	2023
Non en souffrance		
Moins de 30 jours	324 018 \$	431 663 \$
En souffrance		
de 31 à 60 jours	4 035 \$	22 359 \$
de 61 à 90 jours	31 620 \$	3 651 \$
de 91 jours et plus	1 113 117 \$	1 258 199 \$
Total des débiteurs autres	1 472 790 \$	1 715 872 \$
Provision pour mauvaises créances	- 368 940 \$	- 352 997 \$
Total net des débiteurs autres	1 103 850 \$	1 362 875 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour mauvaises créances s'établissent comme suit :

Solde au début	352 997 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	15 943 \$
Montants recouvrés	0 \$
Solde à la fin	368 940 \$

La Ville est d'avis que la provision pour mauvaises créances est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. Elle gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers (non actualisés) se détaillent comme suit :

31 décembre 2024	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	1 967 683 \$	102 928 \$			2 070 611 \$
Intérêts courus à payer	43 148 \$				43 148 \$
Emprunts temporaires	0 \$				0 \$
Dettes à long terme	3 279 000 \$	3 538 700 \$	2 682 600 \$	0 \$	9 500 300 \$
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	20 341 \$	44 515 \$	50 166 \$	123 068 \$	238 090 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

31 décembre 2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	1 332 594 \$	38 409 \$			1 371 003 \$
Intérêts courus à payer	41 426 \$				41 426 \$
Emprunts temporaires	442 000 \$				442 000 \$
Dettes à long terme	1 111 420 \$	5 454 400 \$	1 321 900 \$	0 \$	7 887 700 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de conserver ses prêts jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

27. Opérations entre apparentés

Le 20 décembre 2024, la Commission des Loisirs de La Sarre inc. a été dissoute. À la suite de la dissolution, un montant de 389 544 \$ a été transféré à la Ville de La Sarre. Cette somme a été comptabilisée dans un surplus affecté qui sera dédié au service de Vie active et animation du milieu.

28. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	10 396 664	10 535 275	10 825 030			10 825 030
Compensations tenant lieu de taxes	2	700 146	760 858	750 401			750 401
Quotes-parts	3						
Transferts	4	1 511 534	1 687 382	1 852 806		50 000	1 902 806
Services rendus	5	1 108 291	1 606 631	1 546 475			1 546 475
Imposition de droits	6	212 682	209 200	266 221			266 221
Amendes et pénalités	7	167 461	173 500	123 517			123 517
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	229 054	194 000	202 558		8 540	211 098
Autres revenus	10	454 289	355 334	489 140			99 596
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	14 780 121	15 522 180	16 056 148		58 540	15 725 144
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15			491 224			491 224
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	5 943					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	5 943		491 224			491 224
	22	14 786 064	15 522 180	16 547 372		58 540	16 216 368
Charges							
Administration générale	23	2 766 185	2 729 807	2 565 948	143 774	3 047	2 712 769
Sécurité publique	24	1 769 257	2 282 738	2 087 083	116 795		2 203 878
Transport	25	2 498 600	2 900 333	3 002 525	903 360		3 905 885
Hygiène du milieu	26	3 345 135	2 820 708	2 624 436	769 739		3 394 175
Santé et bien-être	27	71 234	70 920	56 945			56 945
Aménagement, urbanisme et développement	28	515 292	476 175	430 677	20 787		451 464
Loisirs et culture	29	2 973 540	3 199 668	2 986 083	451 986		3 438 069
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	195 900	249 712	269 470			269 470
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	2 284 294	2 280 900	2 406 441 (	2 406 441)		
	34	16 419 437	17 010 961	16 429 608		3 047	16 432 655
Excédent (déficit) lié aux activités	35	(1 633 373)	(1 488 781)	117 764		55 493	(216 287)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(1 633 373)	(1 488 781)	117 764	55 493	(216 287)
Moins : revenus d'investissement	2	(5 943)	()	(491 224)	()	(491 224)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(1 639 316)	(1 488 781)	(373 460)	55 493	(707 511)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	2 284 294	2 280 900	2 406 441		2 406 441
Produit de cession	5			2 000		2 000
(Gain) perte sur cession	6			2 650		2 650
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	2 284 294	2 280 900	2 411 091		2 411 091
Propriétés destinées à la vente						
Coût des propriétés vendues	9	41 750		28 164		28 164
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11	41 750		28 164		28 164
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	398 630				
Remboursement de la dette à long terme	17	(570 086)	(512 800)	(531 945)	()	(531 945)
	18	(171 456)	(512 800)	(531 945)		(531 945)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(174 260)	(101 500)	(140 444)	()	(140 444)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	248 280		15 000		15 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	500 077		(379 745)		9 799
Réserves financières et fonds réservés	22	(179 042)	(177 819)	(177 587)		(177 587)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23					
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	395 055	(279 319)	(682 776)		(293 232)
	26	2 549 643	1 488 781	1 224 534		1 614 078
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	910 327		851 074	55 493	906 567

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	5 943	491 224		491 224
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	10 745)(	15 133)(	) (	15 133)
Sécurité publique	3 (	124 308)(	533 703)(	) (	533 703)
Transport	4 (	2 202 736)(	583 728)(	) (	583 728)
Hygiène du milieu	5 (	229 601)(	2 739 143)(	) (	2 739 143)
Santé et bien-être	6 (	) (	) (	) (	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	) (	) (	) (	)
Loisirs et culture	8 (	222 118)(	659 331)(	) (	659 331)
Réseau d'électricité	9 (	) (	) (	) (	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	16 142)(	) (	) (	)
	11 (	2 805 650)(	4 531 038)(	) (	4 531 038)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (	) (	) (	) (	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	) (	) (	) (	)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14		1 969 643		1 969 643
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	174 260	140 444		140 444
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	93 942	119 914		119 914
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18				
	19	268 202	260 358		260 358
	20	(2 537 448)	(2 301 037)		(2 301 037)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(2 531 505)	(1 809 813)		(1 809 813)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats
				Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	554 439	1 174 435	1 174 435
Débiteurs (note 5)	2	3 305 887	3 074 480	3 074 480
Prêts (note 6)	3			
Placements de portefeuille (note 7)	4			
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5			
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6			
Autres actifs financiers (note 8)	7			
	8	3 860 326	4 248 915	4 248 915
PASSIFS				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9			
Emprunts temporaires (note 9)	10	442 000		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 412 429	2 113 759	2 113 759
Revenus reportés (note 11)	12	172 102	278 664	278 664
Dette à long terme (note 12)	13	7 880 634	9 704 142	9 704 142
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			
Autres passifs (note 14)	15			
	16	9 907 165	12 096 565	12 096 565
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(6 046 839)	(7 847 650)	(7 847 650)
ACTIFS NON FINANCIERS				
Immobilisations corporelles (note 15)	18	33 711 476	35 839 528	35 839 528
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	320 895	292 731	292 731
Stocks de fournitures	20	268 128	266 244	266 244
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	72 950	64 845	64 845
Autres actifs non financiers (note 18)	22	180 075	8 750	8 750
	23	34 553 524	36 472 098	36 472 098
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	3 184 926	3 798 703	3 798 703
Excédent de fonctionnement affecté	25	505 091	994 313	994 313
Réserves financières et fonds réservés	26	879 163	1 398 014	1 398 014
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	398 630) (	398 630) (	398 630)
Financement des investissements en cours	28	(2 949 465)	(5 107 637)	(5 107 637)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	27 285 600	27 939 685	27 939 685
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30			
	31	28 506 685	28 624 448	28 624 448
Obligations contractuelles (note 19)				
Droits contractuels (note 20)				
Passifs éventuels (note 21)				
Actifs éventuels (note 22)				

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	4 425 292	4 342 928	4 342 928	4 237 506
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	907 968	898 012	898 012	834 174
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5	4 035	3 878	3 878	3 878
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	7 079 091	6 264 989	6 268 036	6 781 427
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	249 712	259 361	259 361	195 882
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13		10 109	10 109	18
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	1 397 506	1 397 505	1 397 505	1 376 556
Transferts	15				
Autres	16	286 977	514 601	514 601	284 752
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	296 730	272 130	272 130	326 990
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	2 280 900	2 398 336	2 398 336	2 276 188
Actifs incorporels achetés	20		8 105	8 105	8 106
Autres					
▪ Créance douteuse	21.1	16 000	16 163	16 163	15 987
▪ Programme d'aide	21.2	45 500	1 166	1 166	77 986
▪ Autres	21.3	21 250	42 325	42 325	54 498
	22	17 010 961	16 429 608	16 432 655	16 473 948

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 798 703	3 434 146
Excédent de fonctionnement affecté	2	994 313	589 921
Réserves financières et fonds réservés	3	1 398 014	879 163
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	398 630)(	398 630)
Financement des investissements en cours	5	(5 107 637)	(2 949 465)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	27 939 685	27 285 600
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	28 624 448	28 840 735

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	3 798 703	3 184 926
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		249 220
	11	3 798 703	3 434 146

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Achat immeuble industriel	12.1	108 000	108 000
▪ Disposition boue septique	12.2	200 000	200 000
▪ Affecté-fondation de la bibliothèque	12.3	122 162	127 162
▪ Affecté dépenses spécifiques	12.4	49 607	69 929
▪ Affecté au budget de l'exercice 2025	12.5	165 000	
▪ Commission des loisirs	12.6	349 544	
	13	994 313	505 091
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Commission des loisirs-affecté	14.1		84 830
	15		84 830
	16	994 313	589 921

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Logement social	17.1	200 000	200 000
	18	200 000	200 000
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	792 501	652 097
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23		
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25	341 265	
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	30 000	20 000
Autres			
▪ Frais reportés liées à la dette à long terme	30.1	34 248	7 066
	31	1 198 014	679 163
	32	1 398 014	879 163

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(
Autres		
▪	43.1 (	)(
	44 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(
Autres		
▪	49.1 (	)(
	50 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)(
Autres		
▪ Autres	55.1 (	398 630)(
	56 (	398 630)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	
	63 (	398 630)(
		398 630)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64		42 568
Investissements à financer	65 (	5 107 637)(	2 992 033)
	66	(5 107 637)	(2 949 465)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	35 904 373	33 784 426
Propriétés destinées à la revente	68	292 731	320 895
Prêts	69		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	36 197 104	34 105 321
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	36 197 104	34 105 321
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75 (	9 704 142)(	7 880 634)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (	34 248)(	7 066)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	1 082 342	1 067 979
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	398 629	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79		
	80 (	8 257 419)(	6 819 721)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	)(	)
	82 (	8 257 419)(	6 819 721)
	83	27 939 685	27 285 600

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	
Charge de l'exercice	4 () ()	
Cotisations versées par l'employeur	5	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	
Provision pour moins-value	12 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 () ()	
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21 () ()	
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()	
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
	30	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 () ()	
Rendement espéré des actifs	33	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	
Charge de l'exercice	34	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	% %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113	196 552	176 481
REER	114		
Autres régimes	115		
	116	196 552	176 481

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	5	6

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées.

Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	3 581	4 324
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	12 068	14 572
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	7 212	7 350
	121	19 280	21 922

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	7 621 895	7 621 895	7 252 487
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	410 080	410 080	387 271
Activités de fonctionnement	8	826 802	826 802	799 151
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	8 858 777	8 858 777	8 438 909
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	477 300	477 300	473 507
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 305 656	1 305 656	1 305 330
Autres				
▪ Enlev. neige	16.1	41 860	41 860	41 956
Centres d'urgence 9-1-1	17	47 005	47 005	41 837
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19	94 432	94 432	95 125
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	1 966 253	1 966 253	1 957 755
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	1 966 253	1 966 253	1 957 755
	27	10 825 030	10 825 030	10 396 664

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	38 059	38 059	37 118
Compensations pour les terres publiques	30	1 389	1 389	1 389
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	254 555	254 555	243 340
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	456 398	456 398	418 299
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	750 401	750 401	700 146
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	750 401	750 401	700 146

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			83 345
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50	2 260	2 260	14 661
Sécurité civile	51			5 000
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	44 265	44 265	44 018
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57	399 959	399 959	250 522
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			13 566
Réseau de distribution de l'eau potable	64	136 480	136 480	31 998
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78	8 309	8 309	11 433
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	15 713	15 713	27 626
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	39 843	39 843	38 526
Autres	85	117 341	167 341	314 076
Réseau d'électricité	86			
	87	764 170	814 170	834 771

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88	491 224	491 224	
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94			
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105			
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124			
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	491 224	491 224	

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130	339 613	339 613	293 262
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	327 230	327 230	266 129
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	386 420	386 420	119 872
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138	35 373	35 373	
	139	1 088 636	1 088 636	679 263
TOTAL DES TRANSFERTS	140	2 344 030	2 394 030	1 514 034

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	141	2 871	2 871	5 226
Évaluation	142			
Autres	143	1 200	1 200	
	144	4 071	4 071	5 226
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	490 431	490 431	62 044
Sécurité civile	148			105 904
Autres	149			
	150	490 431	490 431	167 948
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			7 622
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155	9 460	9 460	
	156	9 460	9 460	7 622
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES				
MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
	Habitation			
	Logement social	170		
	Autres	171		
	Autres	172		
		173		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	174	4 446	4 446
	Rénovation urbaine	175		4 014
	Promotion et développement économique	176		
	Autres	177		
		178	4 446	4 446
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	179		
	Activités culturelles			
	Bibliothèques	180		
	Autres	181		
		182		
Réseau d'électricité				
		183		
		184	508 408	508 408
				184 810

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
	Greffe et application de la loi	185		
	Évaluation	186		
	Autres	187	100 824	100 824
		188	100 824	80 590
			100 824	80 590
Sécurité publique				
	Police	189		
	Sécurité incendie			
	Premiers répondants	190		
	Autres	191	27 846	27 846
	Sécurité civile	192		23 203
	Autres	193		
		194	27 846	27 846
			27 846	23 203
Transport				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	195	19 429	19 429
	Enlèvement de la neige	196		22 855
	Autres	197	185 317	185 317
	Transport collectif			169 955
	Transport en commun			
	Transport régulier	198		
	Transport adapté	199		
	Transport scolaire	200		
	Autres	201	20 330	20 330
	Autres	202		5 665
		203	225 076	225 076
			225 076	198 475
Hygiène du milieu				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204		
	Réseau de distribution de l'eau potable	205	467	467
	Traitement des eaux usées	206		
	Réseaux d'égout	207		
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	208		
	Matières recyclables	209		
	Autres	210		
	Cours d'eau	211		
	Protection de l'environnement	212		
	Autres	213		
		214	467	467

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
	Logement social	215		
	Autres	216		
	Sécurité du revenu	217		
	Autres	218		
		219		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	220	15 037	15 037
	Rénovation urbaine	221		14 710
	Promotion et développement économique	222		
	Autres	223		
		224	15 037	15 037
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	225	308 685	308 685
	Activités culturelles			
	Bibliothèques	226	5 634	6 003
	Autres	227	354 498	305 631
		228	668 817	606 503
Réseau d'électricité				
		229		
		230	1 038 067	923 481
TOTAL DES SERVICES RENDUS				
		231	1 546 475	1 108 291

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	41 660	41 660	59 776
Droits de mutation immobilière	233	224 561	224 561	152 906
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	266 221	266 221	212 682
AMENDES ET PÉNALITÉS	237	123 517	123 517	167 461
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	239	202 558	211 098	230 585
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	(2 650)	(2 650)	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242	35 821	35 821	167 944
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246	421 444	31 900	104 194
Autres contributions	247	11 147	11 147	202 510
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	23 378	23 378	13 883
	250	489 140	99 596	488 531
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	259 352		259 352	238 341
Greffes et application de la loi	2	292 463		292 463	253 890
Gestion financière et administrative	3	373 332		376 377	338 835
Évaluation	4	211 885		211 885	215 093
Gestion du personnel	5	232 236		232 236	247 721
Autres					
▪ Dépenses générales non-répartis	6.1	793 618	143 774	937 392	1 616 020
▪ Communication	6.2	228 013		228 013	
▪ Technologie de l'information	6.3	175 049		175 049	
	7	2 565 948	143 774	2 712 769	2 909 900
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	8	1 001 036		1 001 036	915 328
Sécurité incendie					
Premiers répondants	9				
Autres	10	1 012 944	116 360	1 129 304	742 468
Sécurité civile	11	21 409		21 409	157 561
Autres	12	51 694	435	52 129	78 492
	13	2 087 083	116 795	2 203 878	1 893 849
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	14	420 760	491 795	912 555	794 982
Enlèvement de la neige	15	313 075	35 533	348 608	397 705
Éclairage des rues	16	59 820	18 546	78 366	64 688
Circulation et stationnement	17	229 154	25 212	254 366	134 340
Transport collectif					
Transport en commun	18	514 601		514 601	284 737
Transport aérien	19	97 112	80 843	177 955	132 407
Transport par eau	20				
Autres	21	1 368 003	251 431	1 619 434	1 486 691
	22	3 002 525	903 360	3 905 885	3 295 550

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	168 745	9 452	178 197	192 477	
Réseau de distribution de l'eau potable	24	118 693	193 776	312 469	361 176	
Traitement des eaux usées	25	421 668	338 080	759 748	1 166 314	
Réseaux d'égout	26	134 012	218 437	352 449	399 910	
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	420 019		420 019	417 837	
Élimination	28	707 148		707 148	690 360	
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	409 393		409 393	402 874	
Tri et conditionnement	30	80 974	8 372	89 346	89 795	
Matières organiques						
Collecte et transport	31					
Traitement	32					
Matériaux secs	33	72 225		72 225	71 859	
Autres	34					
Plan de gestion	35	23 363		23 363	23 449	
Autres	36					
Cours d'eau	37	4 163		4 163	4 178	
Protection de l'environnement	38	64 033		64 033	265 946	
Autres	39		1 622	1 622	1 735	
	40	2 624 436	769 739	3 394 175	4 087 910	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	49 057		49 057	36 976	
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44	7 888		7 888	34 258	
	45	56 945		56 945	71 234	

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	345 601	1 300	346 901	346 901	364 015
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48	1 166		1 166	1 166	27 415
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	37 129		37 129	37 129	99 440
Tourisme	50	19 423	12 838	32 261	32 261	31 416
Autres	51					
Autres	52	27 358	6 649	34 007	34 007	13 843
	53	430 677	20 787	451 464	451 464	536 129
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	14 618		14 618	14 618	12 701
Patinoires intérieures et extérieures	55	639 239	149 640	788 879	788 879	774 498
Piscines, plages et ports de plaisance	56	115 129	10 323	125 452	125 452	118 016
Parcs et terrains de jeux	57	286 212	122 091	408 303	408 303	412 923
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59	280 672	410	281 082	281 082	204 145
Autres	60	217 495	32 454	249 949	249 949	452 500
	61	1 553 365	314 918	1 868 283	1 868 283	1 974 783
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	729 165	123 617	852 782	852 782	785 376
Bibliothèques	63	158 119	5 793	163 912	163 912	167 631
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64	225 380	1 901	227 281	227 281	164 755
Autres ressources du patrimoine	65	58 116	241	58 357	58 357	131 836
Autres	66	261 938	5 516	267 454	267 454	259 095
	67	1 432 718	137 068	1 569 786	1 569 786	1 508 693
	68	2 986 083	451 986	3 438 069	3 438 069	3 483 476

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	248 980		248 980	248 980	189 652
Autres frais	71	10 381		10 381	10 381	6 230
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72					
Autres	73	10 109		10 109	10 109	18
	74	269 470		269 470	269 470	195 900
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	2 406 441 (	2 406 441)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	684 786	684 786	57 400
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	684 786	684 786	57 400
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 800 222	1 800 222	2 151 666
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10			
Autres infrastructures	11	327 384	327 384	214 847
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13			73 401
Édifices communautaires et récréatifs	14	326 914	326 914	51 590
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	216 535	216 535	89 758
Ameublement et équipement de bureau	18	59 194	59 194	26 206
Machinerie, outillage et équipement divers	19	431 217	431 217	67 240
Terrains	20			
Autres	21			
	22	4 531 038	4 531 038	2 789 508

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	684 786	684 786	57 400
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	684 786	684 786	57 400
Autres infrastructures	5	2 127 606	2 127 606	2 366 513
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	1 033 860	1 033 860	308 195
	12	4 531 038	4 531 038	2 789 508

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	2 964 109	2 573 899	742 277	4 795 731
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	3 855 612	256 974	252 269	3 860 317
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	6 819 721	2 830 873	994 546	8 656 048
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	1 067 979	150 101	135 738	1 082 342
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	1 067 979	150 101	135 738	1 082 342
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	1 067 979	150 101	135 738	1 082 342
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	1 067 979	150 101	135 738	1 082 342
	19	7 887 700	2 980 974	1 130 284	9 738 390
Dette en cours de refinancement	20 (	)			)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	7 887 700	2 980 974	1 130 284	9 738 390

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	9 738 390
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	5 107 637
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	341 265
Débiteurs	8	
Autres montants	9	1 082 342
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	13 422 420
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	
Endettement net à long terme	14	13 422 420
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	731 613
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	14 154 033
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	14 154 033
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1	29 438	29 438	28 395
Évaluation	2	197 753	197 753	198 960
Autres	3	93 453	93 453	93 796
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	67 881	67 881	65 956
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	883 710	883 710	863 720
Cours d'eau	13	4 163	4 163	4 178
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	84 363	84 363	84 672
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	36 744	36 744	36 879
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	1 397 505	1 397 505	1 376 556

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	4 531 038	2 789 508
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	4 531 038	2 789 508

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	14,00	35,00	28 590,00	1 232 032	251 019	1 483 051
Professionnels	2	11,00	35,00	20 349,00	659 368	147 390	806 758
Cols blancs	3	15,00	35,00	20 170,00	481 376	93 340	574 716
Cols bleus	4	75,00	39,00	65 477,00	1 629 832	364 661	1 994 493
Policiers	5						
Pompiers	6	32,00	10,00	19 465,00	196 732	19 151	215 883
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	147,00		154 051,00	4 199 340	875 561	5 074 901
Élus	9	7,00			143 588	22 451	166 039
	10	154,00			4 342 928	898 012	5 240 940

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	136 480				136 480
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	1 686 506	150 101	360 373	10 570	2 207 550
	7	1 822 986	150 101	360 373	10 570	2 344 030

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	62 497	48 027
	4	62 497	48 027
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	1 698	1 914
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	1 698	1 914
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	90 967	49 775
Enlèvement de la neige	12	13 956	2 103
Autres	13		
Transport collectif	14	4 340	5 665
Autres	15	9 676	10 456
	16	118 939	67 999
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	11 018	9 822
Réseau de distribution de l'eau potable	18	12 304	12 406
Traitement des eaux usées	19	9 297	
Réseaux d'égout	20	24 054	23 564
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	56 673	45 792
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	29 663	30 498
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		1 670
	41	29 663	32 168
Réseau d'électricité			
	42		
	43	269 470	195 900

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Yves Dubé	1.1	Maire	31 909	15 954	765	382
Renée Thiboutot	1.2	Conseiller	10 636	5 318		
Steve Fontaine	1.3	Conseiller	10 636	5 318		
Réjean Fournier	1.4	Conseiller	10 636	5 318		
Pierre Bourget	1.5	Conseiller	10 636	5 318		
Victor Fournier	1.6	Conseiller	10 636	5 318		
Karine Goulet	1.7	Conseiller	10 636	5 318		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

OUI NON

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 1 049 860 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☒ ☐

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges

11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 _____ \$

Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer

17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 _____ \$

Ligne 24 : Libres

20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice

24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 _____ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 _____ \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ 94 432 \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

assiette = écotaxes

Par logement = 5\$ et variable selon commerce

Règlement 01-2024

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60 ☒ ☐

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ 1 166 \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65 ☐ ☒
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66 ☐ ☐
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ 40 159 \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ 54 802 \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 _____ 21 415 \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 _____ \$
 - Systèmes de drainage 76 _____ 4 153 \$
 - Abords de routes 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ 25 568 \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ 80 370 \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 82 2025-034

b) Date d'adoption de la résolution 83 2025-02-04

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution 85 2019-242

b) Date d'adoption de la résolution 86 2019-10-01

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 1

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 1

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 230

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 _____

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 1

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

☐☒

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

OUI

NON

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☒☐

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 ☐☒

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☐☒

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 ☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 ☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 ☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-07-15

Nom du signataire : Valérie Schoeneich

Fonction du signataire : Trésorière

Date de transmission au Ministère : 2025-07-25

Date et heure de la dernière modification : 2025-07-10 07:47

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	14 780 121	15 522 180	16 056 148	58 540	15 725 144
Investissement	2	5 943		491 224		491 224
	3	14 786 064	15 522 180	16 547 372	58 540	16 216 368
Charges	4	16 419 437	17 010 961	16 429 608	3 047	16 432 655
Excédent (déficit) lié aux activités	5	(1 633 373)	(1 488 781)	117 764	55 493	(216 287)
Moins : revenus d'investissement	6 (	5 943)(	) (	491 224)(	) (	491 224)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(1 639 316)	(1 488 781)	(373 460)	55 493	(707 511)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	2 284 294	2 280 900	2 406 441		2 406 441
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	398 630				
Remboursement de la dette à long terme	10 (	570 086)(	512 800)(	531 945)(	) (	531 945)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	174 260)(	101 500)(	140 444)(	) (	140 444)
Excédent (déficit) accumulé	12	569 315	(177 819)	(542 332)		(152 788)
Autres éléments de conciliation	13	41 750		32 814		32 814
	14	2 549 643	1 488 781	1 224 534		1 614 078
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	910 327		851 074	55 493	906 567

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	554 439	1 174 435	935 445
Débiteurs	2	3 305 887	3 074 480	3 308 931
Prêts	3			
Placements de portefeuille	4			
Autres	5			
	6	3 860 326	4 248 915	4 244 376
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8	442 000		442 000
Créditeurs et charges à payer	9	1 412 429	2 113 759	1 412 429
Revenus reportés	10	172 102	278 664	222 102
Dette à long terme	11	7 880 634	9 704 142	7 880 634
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			
Autres	13			
	14	9 907 165	12 096 565	9 957 165
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(6 046 839)	(7 847 650)	(5 712 789)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	33 711 476	35 839 528	33 711 476
Autres	17	842 048	632 570	842 048
	18	34 553 524	36 472 098	34 553 524
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	3 184 926	3 798 703	3 434 146
Excédent de fonctionnement affecté	20	505 091	994 313	589 921
Réserves financières et fonds réservés	21	879 163	1 398 014	879 163
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (	398 630)(	398 630)(	398 630)(
Financement des investissements en cours	23	(2 949 465)	(5 107 637)	(2 949 465)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	27 285 600	27 939 685	27 285 600
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	28 506 685	28 624 448	28 840 735

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Achat immeuble industriel	1.1	108 000	108 000
▪ Disposition boue septique	1.2	200 000	200 000
▪ Affecté-fondation de la bibliothèque	1.3	122 162	127 162
▪ Affecté dépenses spécifiques	1.4	49 607	69 929
▪ Affecté au budget de l'exercice 2025	1.5	165 000	
▪ Commission des loisirs	1.6	349 544	
	2	994 313	505 091
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3		84 830
	4	994 313	589 921
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Logement social	5.1	200 000	200 000
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	792 501	652 097
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	341 265	
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	30 000	20 000
Autres			
▪ Frais reportés liées à la dette à long terme	14.1	34 248	7 066
	15	1 398 014	879 163
	16	2 392 327	1 469 084

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	13 422 420
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	14 154 033
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25</i>		

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	3 860 317	3 855 612
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	4 795 731	2 964 109
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	1 082 342	1 067 979
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	9 738 390	7 887 700

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	10 396 664	10 535 275	10 825 030	10 825 030
Compensations tenant lieu de taxes	13	700 146	760 858	750 401	750 401
Quotes-parts	14				
Transferts	15	1 511 534	1 687 382	1 852 806	1 902 806
Services rendus	16	1 108 291	1 606 631	1 546 475	1 546 475
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	380 143	382 700	389 738	389 738
Autres	18	683 343	549 334	691 698	310 694
	19	14 780 121	15 522 180	16 056 148	15 725 144
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22			491 224	491 224
Autres	23	5 943			
	24	5 943		491 224	491 224
	25	14 786 064	15 522 180	16 547 372	16 216 368

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	2 565 948	143 774	2 709 722	2 712 769	2 909 900
Sécurité publique						
Police	2	1 001 036		1 001 036	1 001 036	915 328
Sécurité incendie	3	1 012 944	116 360	1 129 304	1 129 304	742 468
Autres	4	73 103	435	73 538	73 538	236 053
Transport						
Réseau routier	5	1 022 809	571 086	1 593 895	1 593 895	1 391 715
Transport collectif	6	611 713	80 843	692 556	692 556	417 144
Autres	7	1 368 003	251 431	1 619 434	1 619 434	1 486 691
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	843 118	759 745	1 602 863	1 602 863	2 119 877
Matières résiduelles	9	1 713 122	8 372	1 721 494	1 721 494	1 696 174
Autres	10	68 196	1 622	69 818	69 818	271 859
Santé et bien-être	11	56 945		56 945	56 945	71 234
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	345 601	1 300	346 901	346 901	364 015
Promotion et développement économique	13	56 552	12 838	69 390	69 390	130 856
Autres	14	28 524	6 649	35 173	35 173	41 258
Loisirs et culture	15	2 986 083	451 986	3 438 069	3 438 069	3 483 476
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	269 470		269 470	269 470	195 900
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	14 023 167	2 406 441	16 429 608	16 432 655	16 473 948
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	2 406 441 (	2 406 441)			
	21	16 429 608		16 429 608	16 432 655	16 473 948

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	5 943	491 224		491 224
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2	(2 805 650)	(4 531 038)	()	(4 531 038)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3	()	()	()	()
Financement à long terme des activités d'investissement	4		1 969 643		1 969 643
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	174 260	140 444		140 444
Excédent accumulé	6	93 942	119 914		119 914
	7	(2 537 448)	(2 301 037)		(2 301 037)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(2 531 505)	(1 809 813)		(1 809 813)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14